

MOULIN DE GERVAUX

Première mention des moulins de Gervaux : 1393. Ils dépendaient alors du domaine de la Barillère, puis de 1632 à 1652 à celui de la Tourmelière, et à partir de 1730 au domaine de l'Oizelinière. Situés en rive droite de la rivière « Sèvre », ils étaient au nombre de cinq : deux moulins fariniers accolés, ayant chacun une voie d'eau, un moulin à foulon (au milieu de la chaussée) et deux moulins à vent érigés sur le même coteau. La chaussée longue de 57,50 m décrit une légère courbe. Elle est composée de sauts de pierres de granit qui autorisent le passage à pied lorsque le flux de la rivière le permet.

Depuis leur origine et jusqu'en 1987, les moulins ont été exclusivement fariniers. M. Gabriel Neau, dernier meunier à Gervaux, mentionne que les restes du petit moulin à foulon, implanté au milieu de la rivière, ont été emportés par la violence des eaux lors d'une crue. Les principales familles de meuniers, exploitants ou propriétaires, ont été les Pinault, Le Brun, Merceron, Belliard, Bastard, Bouyer, Douillard, Bertrand Geslin, Racineux et Neau...

Les meuniers « *teneurs*¹ » de ces moulins ont été longtemps grevés de « *charges* », « *servitudes* » et « *rentes* » diverses à se répartir entre eux. Parmi les nombreux documents d'archives collectés, en particulier des baux à ferme ou ventes, on note quelques mentions intéressantes ou événements majeurs :

1393 : arrentement des moulins par Jehan Garnier seigneur de la Barillère à Jehan Bernard dit *Pinaud* et sa femme pour 12 septiers de froment, autant de seigle de rente par an, payable par quartier.

1409 : Jehan Bernard dit Pinault s'oblige envers le seigneur de la Barillère « *à faire à ses dépens un chemin propre à conduire les bois et moulages nécessaires aux moullins dudit lieu de Gervault* ».

1619 : les meuniers sont tenus de fournir par an « *deux charrettes avec huit bœufs pour aller à Larmenau près de Fontenay quérir les meules de moullage nécessaires aux moulins qui y étaient bastis lors de l'arrentement ... et la moitié des bois requis pour les portes et pescheries des moulins... prenant la moitié du poisson pesché et permettre aux métayers de la banlieue des moulins d'avoir poissons à condition de faire moudre le blé aux moulins* »².

¹ Teneur : terme employé couramment aux XV^e et XVI^e s. dans les livres rentiers pour désigner une personne détenant un bien sur lequel le seigneur du lieu perçoit une somme plus ou moins importante.

² Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise (IISSN)

1635 : Escuyer Rolland du Bot, seigneur de Launay de la Barillère et autres lieux déclare qu'il est propriétaire « *des moullins à bled de Gervaulx avecq leurs chaussées attachées à icelle d'un moulin à draps, escluses, baillées, pescheries, isleaux, motages, rivages, prez, ousches et courtils en dépendans, le tous situé en la paroisse de Gorges soubz le fief et juridiction de la Chastellenie de Clisson* ».

1794 : les moulins et maisons subissent des détériorations. Ils sont reconstruits en 1796 et la roue réparée en 1797.

1862-1863 : projet de réglementation de la chaussée de Gervaux (dossier d'instruction des Ponts et Chaussées).

1874-1879 : construction de la route menant au village de Gervaux.

Début XX^e siècle : les paires de meules³ font la place aux machines modernes (broyeurs à cylindres). En 1912, les deux moulins font tourner trois paires de meules.

1922 : crue de la rivière provoquant des dégâts importants.

1943 : un grave incendie endommage les moulins mais n'entrave pas l'activité. La roue à aubes est sauvée.

1944 : production de semoule de millet et de farine destinée au bétail.

1947-1949 : le meunier, Gabriel Neau, restaure les bâtiments.

Milieu XX^e siècle : un site de baignade est aménagé auprès du moulin.

1960 : crue importante de la Sèvre nantaise inonde le moulin et endommage les machines et les produits transformés. Le meunier décide aussi de stocker le blé dans un bâtiment construit sur le coteau.

1983 : nouvelle crue dévastatrice. Le moulin subit de grands dommages. Après la décrue et pendant plus d'un mois, Gabriel Neau procède, seul, au nettoyage intégral des installations, ainsi qu'aux réparations nécessaires.

1987 : suite à la cessation de l'activité farinière, Gabriel Neau, dernier meunier sur le site continuera à entretenir le moulin en état de produire.

A l'occasion d'événement particulier, tel que les journées du patrimoine, l'ancien meunier proposera, pendant de nombreuses années, une visite commentée du moulin.

³ Les meules : le couple des meules est formé de la meule fixe ou « gisante », prise dans le solivage du plancher des meules, et de la meule tournante ou « courante » qui tourne au-dessus d'elle à une vitesse que l'on évalue à une centaine de tours à la minute. L'ensemble des deux meules constitue un « tournant » ou une « paire ». Leurs dimensions varient peu (diamètre : 1,50 m environ, épaisseur : 0,25 à 0,30 m).
« *Le moulin à vent et le meunier* » - p. 93. auteur, Claude Rivals.

